



FFvolley

**COMMISSION CENTRALE DES ORGANISATIONS
COMMISSION CENTRALE SPORTIVE
(réunion télématique)**

PROCES-VERBAL N°6 DU 10 AOUT 2020

SAISON 2019/2020

Présents :

Alain de FABRY (Vice-Président du secteur Sportif), Michel COZZI, Claude GANGLOFF, Gérald HENRY, Jean-Pierre MELJAC (Président de la CCS), Thierry MINSSEN, Yves MOLINARIO, Patrick OCHALA, Bertrand LEYS (représentant DTN)

Excusé :

Jacques TARRACOR

Assistent :

Nathalie LESTOQUOY (Responsable du Secteur Sportif), Boris DEJEAN (attaché de la CCS), Johan SOUMY (attaché à la CCO)

ORGANISATION DES PHASES FINALES DES COUPES DE FRANCE DE BEACH VOLLEY

Phase finale M13 féminine et masculine

Liste des équipes qualifiées :

Féminines :

- US CAGNES VOLLEY-BALL
- AS. SP DE SARTROUVILLE
- SAINTE-MAXIME COGOLIN VOLLEY

Masculines :

- AS CANNES VOLLEY-BALL
- PAYS DE GRASSE VOLLEY-BALL
- MARSEILLE VOLLEY 13 1
- MARSEILLE VOLLEY 13 2
- RE BEACH CLUB
- AS. SP DE SARTROUVILLE 1
- AS. SP DE SARTROUVILLE 2
- ENT. PUYGOUZON/CASTELNAU LEVIS

Les clubs devront saisir leurs collectifs qualifiés pour la phase finale via leur espace club avant le 16 août 2020. Les collectifs seront ensuite validés par la CCS.

Formule sportive :

Dates : 22 et 23 août 2020

11 équipes qualifiées pour la phase finale.

Tous les matches se jouent en 2 sets gagnants de 15 points (2 points d'écart). Le TIE BREAK se joue en 1 set de 11 points (2 points d'écart).

Jour 1 :

Les équipes seront réparties en 2 poules de 4 équipes et une poule de 3 équipes. Les équipes féminines seront réparties, une dans chaque poule.

- Pour les poules de 4 : Les équipes classées 1^{ères} de chaque poule ainsi que le meilleur 2nd des deux poules seront qualifiés pour les demies finales.
- La poule de 3 : L'équipe classée 1^{ère} sera qualifiée pour les demies finales.

Jour 2 :

Les deux équipes classées 2^{ndes} non qualifiées pour les demies finales et les deux meilleures 3^{èmes} joueront les places de 5 à 8 sous forme de demie finale et finale.

Le moins bon 3^{ème} et les deux équipes classées 4^{èmes} joueront les places de 9 à 11 en poule de 3. Toutes les équipes se rencontrent.

A l'issue de la compétition, un classement de 1 à 11 sera établi.

- L'équipe féminine la mieux classée sur la compétition se verra attribuer le titre de Champion de France de la Coupe de France de Beach Volley M13 féminine 2020.

- L'équipe masculine la mieux classée sur la compétition se verra attribuer le titre de Champion de France de la Coupe de France de Beach Volley M13 masculine 2020.

Phase finale M15 féminine

Liste des équipes qualifiées :

- VOLLEY PRADETAN GARDEEN 2
- VOLLEY PRADETAN GARDEEN 1
- ASS SPORTIVE DE MONACO
- MONTPELLIER BEACH VOLLEY
- NIMES VOLLEY-BALL
- TOUQUET A.C. VOLLEY-BALL AND BEACH 2
- AS. SP DE SARTROUVILLE 1
- RE BEACH CLUB (Wild Card organisateur)

L'équipe du VOLERO LE CANNET COTE D'AZUR déclare forfait pour la phase finale M15 féminine, suite à son mail du 7 août 2020.

Les clubs devront saisir leurs collectifs qualifiés pour la phase finale via leur espace club avant le 16 août 2020. Les collectifs seront ensuite validés par la CCS.

Formule sportive :

Dates : 24 et 25 août 2020

8 équipes qualifiées pour la phase finale.

Tous les matches se jouent en 2 sets gagnants de 21 points (2 points d'écart). Le TIE BREAK se joue en 1 set de 15 points (2 points d'écart).

Les équipes seront réparties en deux poules de quatre équipes. Toutes les équipes se rencontrent.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de leur poule seront qualifiées pour les demies finales croisées. Elles joueront les places de 1 à 4.

Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de leur poule joueront les places de 5 à 8 sous forme de demi-finales croisées.

A l'issue de la compétition un classement de 1 à 8 sera établi.

Phase finale M15 masculine

Liste des équipes qualifiées :

- RE BEACH CLUB
- TOUQUET AC VOLLEY BALL AND BEACH
- MONTPELLIER BEACH VOLLEY
- ASBAM MONTPELLIER
- PAYS DE GRASSE VB
- AS SPORTIVE DE MONACO
- VC HYERES/PIERREFEU
- AS CANNES

Les clubs devront saisir leurs collectifs qualifiés pour la phase finale via leur espace club avant le 16 août 2020. Les collectifs seront ensuite validés par la CCS.

Formule sportive :

Dates : 24 et 25 août 2020

8 équipes qualifiées pour la phase finale.

Tous les matches se jouent en 2 sets gagnants de 21 points (2 points d'écart). Le TIE BREAK se joue en 1 set de 15 points (2 points d'écart).

Les équipes seront réparties en deux poules de quatre équipes. Toutes les équipes se rencontrent.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de leur poule seront qualifiées pour les demies finales croisées. Elles joueront les places de 1 à 4.

Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de leur poule joueront les places de 5 à 8 sous forme de demi-finales croisées.

A l'issue de la compétition un classement de 1 à 8 sera établi.

Phase finale M17 féminine

Liste des équipes qualifiées :

- VOLLEY-BALL ROMANAIS 1
- VOLLEY-BALL ROMANAIS 2
- MONTPELLIER BEACH VOLLEY 1
- MONTPELLIER BEACH VOLLEY 2
- AS SP DE SARTROUVILLE
- PORTES DE L'ESSONNE VOLLEY-BALL
- TOUQUET AC VOLLEY-BALL AND BEACH
- GRENADE VOLLEY-BALL
- RE BEACH CLUB (Wild Card organisateur)

Les clubs devront saisir leurs collectifs qualifiés pour la phase finale via leur espace club avant le 16 août 2020. Les collectifs seront ensuite validés par la CCS.

Formule sportive :

Dates : 26 et 27 août 2020

9 équipes qualifiées pour la phase finale.

Tous les matches se jouent en 2 sets gagnants de 21 points (2 points d'écart). Le TIE BREAK se joue en 1 set de 15 points (2 points d'écart).

Les équipes seront réparties en trois poules de trois équipes. Toutes les équipes se rencontrent.

Les équipes classées 1^{ères} de leur poule et l'équipe classée meilleure 2^{nde} seront qualifiées pour les demies finales croisées. Elles joueront les places de 1 à 4.

Les deux 2nd et le meilleur 3^{ème} jouent les places de 5 à 7 en poule de 3.

Les deux moins bons 3^{èmes} jouent les places 8 et 9.

A l'issue de la compétition un classement de 1 à 9 sera établi.

Phase finale M17 masculine

Liste des équipes qualifiées :

- MONTPELLIER BEACH VOLLEY 4
- ASS SPORTIVE DE MONACO
- NARBONNE VOLLEY
- MONTPELLIER BEACH VOLLEY 1
- BEACH SPORT DIJON
- RE BEACH CLUB 2
- RE BEACH CLUB 1

L'équipe du MONTPELLIER BEACH VOLLEY 3 déclare forfait pour la phase finale M17 masculine, suite à son mail du 7 août 2020.

Les clubs devront saisir leurs collectifs qualifiés pour la phase finale via leur espace club avant le 16 août 2020. Les collectifs seront ensuite validés par la CCS.

Formule sportive :

Dates : 26 et 27 août 2020

7 équipes qualifiées pour la phase finale.

Tous les matches se jouent en 2 sets gagnants de 21 points (2 points d'écart). Le TIE BREAK se joue en 1 set de 15 points (2 points d'écart).

Les équipes seront réparties en deux poules : 1 poule de 4 équipes et une poule de 3 équipes. Toutes les équipes se rencontrent.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de leur poule seront qualifiées pour les demies finales croisées. Elles joueront les places de 1 à 4.

Les deux équipes classées 3^{èmes} et l'équipe classée 4^{ème} joueront les places de 5 à 7. Toutes les équipes se rencontrent.

A l'issue de la compétition un classement de 1 à 7 sera établi.

Phase finale SENIORS féminine

Liste des équipes qualifiées :

- ASPTT DE CAEN 1
- ASPTT DE CAEN 2
- BEACH SPORT DIJON 1
- BEACH SPORT DIJON 2
- BEACH SPORT DIJON 3
- ETOILE ST LAURENT
- ASBAM MONTPELLIER
- VOLLEY CLUB HYERES/PIERREFEU

Les clubs devront saisir leurs collectifs qualifiés pour la phase finale via leur espace club avant le 14 août 2020. Les collectifs seront ensuite validés par la CCS.

Formule sportive :

Dates : 29 et 30 août 2020

8 équipes qualifiées pour la phase finale.

Tous les matches se jouent en 2 sets gagnants de 21 points (2 points d'écart). Le TIE BREAK se joue en 1 set de 15 points (2 points d'écart).

Les équipes seront réparties en deux poules de quatre équipes. Toutes les équipes se rencontrent.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de leur poule seront qualifiées pour les demies finales croisées. Elles joueront les places de 1 à 4.

Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de leur poule joueront les places de 5 à 8 sous forme de demies finales croisées.

A l'issue de la compétition un classement de 1 à 8 sera établi.

Phase finale SENIORS masculine

Liste des équipes qualifiées :

- NICE VOLLEY-BALL
- BEACH SPORT DIJON 1
- BEACH SPORT DIJON 2
- BEACH SPORT DIJON 3
- BEACH SPORT DIJON 4
- ASBAM MONTPELLIER
- ENTENTE VOL.BEAUCOURT/SOCHAUX

Les clubs devront saisir leurs collectifs qualifiés pour la phase finale via leur espace club avant le 14 août 2020. Les collectifs seront ensuite validés par la CCS.

Formule sportive :

Dates : 15 et 16 août 2020

7 équipes qualifiées pour la phase finale.

Tous les matches se jouent en 2 sets gagnants de 21 points (2 points d'écart). Le TIE BREAK se joue en 1 set de 15 points (2 points d'écart).

Les équipes seront réparties en deux poules : 1 poule de 4 équipes et une poule de 3 équipes. Toutes les équipes se rencontrent.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de leur poule seront qualifiées pour les demies finales croisées. Elles joueront les places de 1 à 4.

Les deux équipes classées 3^{èmes} et l'équipe classée 4^{ème} joueront les places de 5 à 7. Toutes les équipes se rencontrent.

A l'issue de la compétition un classement de 1 à 7 sera établi.

Phase finale SENIORS ELITE féminine

Listes des équipes qualifiées :

- NICE VOLLEY-BALL
- RE BEACH CLUB 1
- RE BEACH CLUB 2

- BEACH VOLLEY TOULOUSAIN
- BORDEAUX BEACH CHILLERS
- 59 ERS
- TOUQUET A.C. VOLLEY-BALL AND BEACH
- SAND SYSTEM ASSOCIATION
- MONTPELLIER BEACH VOLLEY

La CCS précise qu'elle a accepté à titre exceptionnel l'engagement de l'équipe du MONTPELLIER BEACH VOLLEY, suite à un problème informatique survenu lors de la période d'engagement.

Les clubs devront saisir leurs collectifs qualifiés pour la phase finale via leur espace club avant le 26 août 2020. Les collectifs seront ensuite validés par la CCS.

Formule sportive :

Dates : 5 et 6 septembre 2020

9 équipes qualifiées pour la phase finale.

Tous les matches se jouent en 2 sets gagnants de 15 points (2 points d'écart). Le TIE BREAK se joue en 1 set de 11 points (2 points d'écart). En cas de set en or, celui-ci se jouera en 15 points (2 points d'écart).

A partir des demies finales, les matches se joueront en 2 sets gagnants de 21 points (2 points d'écart). Le TIE BREAK se joue en 1 set de 15 points (2 points d'écart). Le set en or se jouera en 15 points (2 points d'écart).

Les équipes seront réparties en trois poules de trois équipes. Toutes les équipes se rencontrent.

Les équipes classées 1^{ères} de leur poule et l'équipe classée meilleure 2^{nde} seront qualifiées pour les demies finales croisées. Elles joueront les places de 1 à 4.

Les deux 2^{nds} et le meilleur 3^{ème} jouent les places de 5 à 7 en poule de 3.

Les deux moins bons 3^{èmes} jouent les places 8 et 9.

A l'issue de la compétition un classement de 1 à 9 sera établi.

Phase finale SENIORS ELITE masculine

Liste des équipes qualifiées :

La liste sera établie à l'issue du 1^{er} tour de la compétition.

Les clubs devront saisir leurs collectifs qualifiés pour la phase finale via leur espace club avant le 26 août 2020. Les collectifs seront ensuite validés par la CCS.

Formule sportive :

Dates : 5 et 6 septembre 2020

8 équipes qualifiées pour la phase finale (*sauf en cas de demande de Wild Card du club organisateur non qualifié sportivement, dans ce cas la formule sportive sera modifiée*).

Tous les matches se jouent en 2 sets gagnants de 15 points (2 points d'écart). Le TIE BREAK se joue en 1 set de 11 points (2 points d'écart). En cas de set en or, celui-ci se jouera en 15 points (2 points d'écart).

A partir des demies finales, les matches se joueront en 2 sets gagnants de 21 points (2 points d'écart). Le TIE BREAK se joue en 1 set de 15 points (2 points d'écart). Le set en or se jouera en 15 points (2 points d'écart).

Les équipes seront réparties en deux poules de quatre équipes. Toutes les équipes se rencontrent.

Les équipes classées 1^{ères} de chaque poule seront qualifiées pour les demies finales croisées.

Les équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} de chaque poule joueront un match de barrage en croisant les 2^{ème} et 3^{ème}. Les deux vainqueurs seront qualifiés pour les demies finales.

Demi-finale (par tirage au sort). Si deux collectifs d'un même club sont qualifiés au stade des demies finales, alors, ils devront se rencontrer au plus tard à ce niveau.

Les deux perdants des matches de barrage se rencontrent et ils joueront les places 5 et 6.

Les deux 4^{èmes} joueront les places 7 et 8.

A l'issue de la compétition un classement de 1 à 8 sera établi.

Partie financière :

Aucun frais de participation financière ne sera demandé aux clubs qualifiés pour les finales des Coupes de France de Beach Volley 2020.

Président de la CCS
Jean-Pierre MELJAC

Le Vice-Président du secteur Sportif
Alain de FABRY